

Etat civil

Nous avons célébré le mariage de Marie-Hélène AUGIER et Hervé Auguste Julien HOAREAU, domiciliés 6 rue des Vignes, le 12 juin 2021 à la mairie de Coincy. Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

Nous vous faisons part des naissances de Sofia BOUDHANE, née le 29/04/2021, et d'Adam BOUDHANE, né le 29/04/2021. Nous leur souhaitons la bienvenue à Coincy et adressons nos félicitations aux heureux parents.

Depuis le début de cette année, nous déplorons les décès de M. Jean STREIFF, décédé à Boulay le 27/02/2021 à l'âge de 93 ans, et de M. Say Song HO, décédé à Metz le 22/05/2021 à l'âge de 95 ans. Toutes nos condoléances aux familles.

Information travaux GRDF

Pour répondre à la demande d'administrés, nous avons rencontré les services techniques de GRDF. Ceux-ci étudient la possibilité d'étendre le réseau de distribution de gaz naturel sur le domaine communal.

Les habitants des impasses de la Folie et de la rue de Colombey ont déjà été consultés. Il semblerait qu'il y ait peu de retours.

Un administré de la rue de St Agnan s'est dit intéressé, ainsi qu'un futur acquéreur d'une parcelle de la rue d'Aubigny.

Les travaux de pose de réseaux de gaz seront réalisés sous réserve d'un nombre suffisant de riverains prêts à s'engager sur un devis avec mise en service de leur installation. **A cet effet, nous avons besoin de connaître au plus vite vos attentes concernant le gaz naturel.**

IMPORTANT : une fois des travaux d'aménagement réalisés dans votre rue, il ne sera pas possible d'ouvrir de nouveau la voirie pour raccorder votre logement au réseau public de distribution de gaz naturel et ce, pendant plusieurs années.

Faites-vous connaître en mairie, nous communiquerons votre demande au SERVICE CLIENT de GRDF.

Fleurissement du village

Malgré une météo peu ensoleillée depuis le début de cet été, le fleurissement du village vient colorer et égayer notre environnement immédiat, comme les années précédentes. Merci à Cathie pour ses conseils et son aide.



Électricité & gaz
Pour le gaz aussi, avec UEM tout est si simple!


03 87 34 45 00
uem-metz.fr
L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Journal communal de Coincy

Ensemble, imaginons l'avenir de Coincy

Le mot du maire

Le monde traverse une crise sanitaire d'une ampleur exceptionnelle. Notre pays n'y échappe pas et a dû réagir en prenant des mesures sans précédent. Notre village a bien respecté les consignes de confinement, indispensables pour freiner la propagation de ce coronavirus et je tenais à vous en remercier.

Que retiendra l'Histoire de cette période difficile, perturbante, déstabilisante qui a bouleversé nos vies familiales, amicales, professionnelles avec, pour beaucoup, des répercussions économiques ? Ce sont des remises en cause qui, malgré le développement technologique et scientifique, nous rappellent que nous sommes loin de tout maîtriser.

Dans cette situation sanitaire exceptionnelle, nous avons tous dû faire face, au quotidien et à des niveaux différents, à cette pandémie et nos pensées vont, une fois de plus, à l'ensemble du personnel soignant qui, depuis plus d'un an, est confronté directement à cette épuisante réalité, sans certitude encore que cela soit bientôt terminé.

Dans ce contexte, l'équipe municipale a œuvré à la mission que vous lui avez confiée il y a un peu plus d'un an maintenant. Le travail ne manque pas, les circulaires préfectorales et autres arrivent tous les jours et la dématérialisation de différents actes, entre autres pour les finances, l'urbanisme, etc... ne facilite pas forcément les choses.

Une montée en puissance des incivilités, en particulier avec des dépôts sauvages sur nos routes, sur nos chemins de campagne, complique aussi notre tâche. Nous déposons systématiquement plainte auprès de la gendarmerie et si les responsables sont parfois identifiés, il n'est malgré tout pas simple de mener des recours. Cependant, quelquefois, cela marche !

Procéder au nettoyage de la zone polluée a un coût. Pour exemple, l'enlèvement d'un chargement de déchets amiantés déposés sur une voirie communale doit être réalisé par une entreprise spécialisée et agréée : 1560 € à la charge de la commune. Dans d'autres cas, nous faisons appel à la CCHCPP, mais leur intervention fait aussi l'objet d'une facturation.

Nous avons précédemment évoqué le projet de travaux et de reconfiguration du rond-point de la rue Principale, de la rue des Vignes et de la rue de St Agnan. Le but : améliorer la visibilité, élargir le trottoir non conforme à l'angle de la rue des Vignes et de la rue Principale, en fait apporter davantage de sécurité. Pour pouvoir effectuer ces travaux, nous avons acheté la vieille maison à l'angle de la rue de St Agnan et de la rue d'Aubigny, inhabitée depuis plus de 50 ans et classée sur notre PLU en « emplacement réservé pour voie publique ou équipement d'intérêt général » depuis 1984 (voir plan du projet en page intérieure).

Je vous souhaite de bons moments de détente pendant cette période estivale.

Avec mes cordiales salutations.

Michel HERENCIA

Dans ce numéro

- Le mot du maire
- Espace paysager
- Déchetterie de Metz-Borny
- Projet de rond-point à Coincy
- On tourne à Coincy
- Randonneurs de Coincy
- Rappel citoyen
- Déjections canines
- Réglementation eaux usées
- Etat civil
- Information travaux GRDF
- Fleurissement du village
- Horaires mairie

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

Le nouveau lien entre vous et nous



Restez INFORMÉ PRÉVENU ALERTÉ



NOUVEAU

Mairie de Coincy
1, place de la Mairie
57530 COINCY
<http://mairie-de-coincy.e-monsite.com>

Tél : 03 87 76 75 50
Mail : mairie.coincy57@orange.fr
Horaires d'ouverture : lundi de 8 h à 10 h et de 16 h à 18 h
mercredi de 16 h 30 à 18 h 30, et vendredi de 10 h à 12 h

Espace paysager

La crise sanitaire a freiné notre projet d'espace paysager entre le village et la base logistique Lidl. En 2020. Il n'y a pas eu de réunion, en Préfecture, de la Commission de Suivi de Site Lidl et, en 2021, à ce jour, aucune nouvelle réunion n'est programmée.

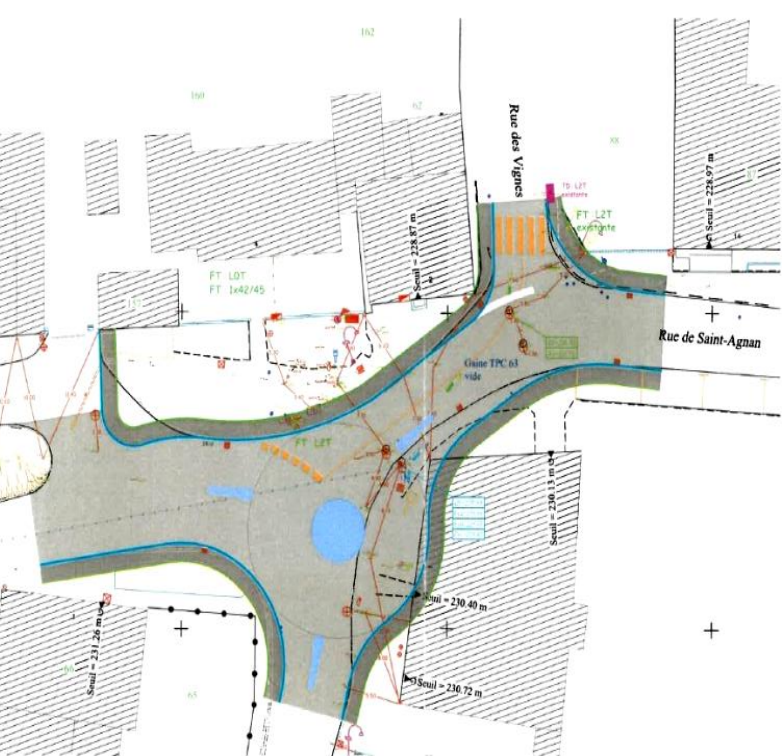
Néanmoins, en 2020, avec la CCHCPP, nous avons travaillé le dossier Subventions et l'une, conséquente, nous est déjà attribuée.

Sur le plan technique, toujours avec le Cabinet paysager AMPLITUDE, les relevés topographiques et volumétriques sont en cours, avec le choix affiné des végétaux, l'élaboration des plans définitifs avec les élévations de buttes.

Viendra ensuite l'appel d'offres pour désigner une entreprise paysagère chargée des travaux, appel d'offres prévu pour septembre, avec des travaux envisagés fin 2021.

La réalisation de cet espace paysager que nous avons, à la suite de nos engagements de « campagne », initiée dès notre prise de fonctions en 2014, prend du temps... Les obstacles ont été et sont encore nombreux, mais ce projet nous tient à cœur, nous persévérons et avançons.

Projet de rond-point à Coincy



Déchetterie de METZ-BORNY

Le conseil municipal a procédé à une consultation de la population au sujet de l'accès à la déchetterie de METZ-BORNY. Un questionnaire a été distribué aux 140 foyers du village les invitant à exprimer leur avis sur la poursuite de l'accès libre à ce service de proximité. 101 réponses (soit 72% des administrés consultés) se prononcent à l'unanimité pour la continuité de l'utilisation des services de cette déchetterie située à 3 kilomètres de COINCY. Les arguments avancés en majorité sont les suivants :

- Proximité géographique
- Amplitude d'ouverture (jours et horaires)
- Dépôt possible de tous types de déchets
- Conscience écologique (réduction de l'impact carbone)
- Risque d'augmentation des dépôts sauvages

Seuls 6 foyers déclarent détenir une carte d'accès aux déchetteries de la CCHCPP, certains sont prêts à la restituer pour exprimer leur désaccord. Les personnes en possession de cartes affirment qu'elles leur ont été remises en indiquant qu'elles donnaient accès à toutes les déchetteries y compris celle de METZ-BORNY. Il est avéré également que ces cartes sont établies d'office et non sur demande de l'utilisateur contrairement à ce qui a été affirmé.

Les résultats de cette enquête (*remis à Monsieur le Président de la CCHCPP, Roland CHLOUP, le 26 mars 2021*) encouragent l'équipe municipale, convaincue de l'aberration écologique d'une décision contraire, à persévérer dans la défense sans concession du maintien de l'accès à la déchetterie proche de notre village.

Rappel historique : le choix de la déchetterie de METZ-BORNY a été fait par le SIVOM de PANGE et acté par une délibération de Coincy le 27/02/2003.

DERNIERE MINUTE

La commission environnement réunie le 12 juillet 2021 a entériné la continuité de l'accès à la déchetterie de METZ-BORNY jusqu'au 31 décembre 2021, la convention en vigueur le permettant. Nous pouvons être inquiets pour 2022. En effet, certains vice-présidents et maires, intransigeants, refusent toujours d'entendre nos arguments. Leur souhait, entre autres pour des raisons économiques, est de faire disparaître ce service de proximité pour les trois communes concernées.

Rappelons que le conseil communautaire est composé de 42 délégués (42 voix) représentant 28 communes. Coincy, commune de 320 habitants, compte pour 1 voix, Ogy-Montoy-Flanville compte pour 3 voix et Marsilly pour 1 voix ...

On tourne à Coincy

Le Grand-Est et le Luxembourg s'efforcent de développer les tournages dans la grande région. Coincy en bénéficie. En 2018, on y avait tourné *Amours à mort*, de la série *Meurtres en...* (France 3). Vous trouverez ce policier sur Internet et y reconnaîtrez Aubigny.

En juin dernier, la réalisatrice autrichienne Marie Kreutzer prend la suite de l'immortel *Sissi* en retraçant avec Corsage la suite de la vie de l'Impératrice. À Aubigny, une centaine de personnes se sont dépensées en trois jours avec une énergie infatigable. Cri du cœur des cinéastes découvrant nos paysages : *Was für eine wunderschöne Gegend !*

Corsage sortira sur les écrans dans deux ans : avis aux amateurs d'art, d'histoire, de cinéma, – et aux germanophones.
Christian d'Ornellas

Randonneurs de Coincy

Malgré le confinement, dans le respect des gestes barrières, l'activité des randonneurs de Coincy, animée par Marie Claude et Jean Luc, a pu reprendre dès le mois de février 2021.

Ont été organisées 17 randonnées, accessibles à tous, sur des parcours d'environ 11km, avec une participation moyenne de 10 personnes, sans oublier 2 randonnées à la journée, à Montauville et Sierck Les Bains.

Deux séjours ont été programmés, l'un en juin dans les Vosges et un autre, à venir, dans les Gorges du Verdon, en septembre.

Rappelons que cette activité se pratique dans le cadre d'un regroupement amical, sous la responsabilité de chacun.

Si vous souhaitez vous joindre au groupe ou être informé(e) des sorties, contactez Marie Claude et Jean Luc Marchal.
Mail : mclaude.marchal@orange.fr



Rappel des règles et comportements civiques et citoyens

Les activités bruyantes sont admises seulement :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h



Déjections canines

Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

Les espaces de jeux du city stade et la promenade à proximité sont régulièrement l'objet de ce type d'incivilité, ce qui est intolérable.

Il appartient à chacun de faire preuve de civisme pour le bien-être de tous.

Réglementation en vigueur en matière de déversement des eaux usées

Aux termes des articles R 1331-2 et L 1331-10 du code de la santé publique, il est interdit d'introduire dans le réseau public de collecte des eaux usées les eaux de vidange des piscines sans autorisation préalable de l'autorité compétente (CCHCPP) qui juge si les caractéristiques des ouvrages de collecte et de traitement le permettent et si les déversements seront sans conséquence délétère sur la qualité du milieu récepteur.